

DECEMBRE 1978

Sommaire

- Propos de Monsieur le Maire
- Informations diverses
- Compte-rendu de la Commission des Travaux
- Compte-rendu de la Commission des Fêtes et du Tourisme
- Information sur l'Hospice de Saint Julien Molin Molette
- Cimetière communal
- Ambulance du Corps de Sapeurs Pompiers
- Bilan Camping saison 1978
- ADRESSES Utiles et Permanences en Mairie.

---

Propos de Monsieur le Maire

A cette époque de l'année il est intéressant de passer en revue les mois écoulés et de faire le bilan des réalisations. Ce bulletin va vous permettre de faire le point et de mesurer les différentes actions entreprises.

Avant d'aller plus loin, je voudrais, au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une excellente fin d'année et surtout vous présenter nos vœux pour l'année 1979. Je souhaite aussi pour notre commune que cette nouvelle année voit se réaliser les grands projets que nous avons imaginés ensemble ; ils sont importants et conditionneront l'avenir.

Je tiens également à remercier la population pour son intérêt qu'elle porte à la vie publique. En effet plusieurs personnes étrangères au Conseil Municipal ont collaboré à l'étude et à la mise en route de différents projets. Que cet intérêt progresse et que de plus en plus de citoyens se joignent au Conseil Municipal pour discuter des problèmes de notre commune.

Le bilan de cette année 1978 peut vous paraître peu important au vu des réalisations. Pourtant il est, en fait très intéressant quant aux orientations qui ont été prises. Tout d'abord, nous avons eu à nous préoccuper de la vie économique de notre cité et nous avons été amenés à projeter l'implantation d'une zone artisanale. Dans le domaine du logement également, il paraît possible d'envisager la construction d'un immeuble collectif de type H.L.M. Tous ces projets ne peuvent pas se réaliser "en un jour", mais soyez persuadés que votre municipalité ne ménagera pas ses efforts pour les faire aboutir.

Je vous laisse maintenant le soin de lire les pages suivantes et vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

J.M. GAGET

Maire

## I - INFORMATIONS DIVERSES

Au cours de cette année, on a pu constater une très nette amélioration dans le domaine du téléphone. En effet, non seulement le nombre d'abonnés a augmenté très sensiblement grâce à la mise en route de l'automatique, mais la commune s'est équipée d'une cabine publique, place de la Mairie, et de deux P.A.P. (Poste d'appel public) aux hameaux de Lyponne et de la Rivorie.

En ce qui concerne la télévision, la station réémettrice de La Romère est en voie d'achèvement. Elle permettra à 95 % des récepteurs de recevoir les émissions dans de meilleures conditions et ce en couleur sur les trois chaînes. Au moment de la mise en route de cette station, T.D.F., par voie de presse vous donnera toutes les instructions nécessaires pour vous raccorder.

Pour ce qui est des "services", l'installation sur notre commune d'un médecin, a permis d'augmenter très sensiblement la sécurité des habitants de la commune. Des contacts sont en cours qui permettront d'implanter également d'autres "services". A notre époque, il est normal que nous nous préoccupions de ces problèmes en priorité.

En matière de fleurissement, notre commune a obtenu un Premier Prix Départemental et a été retenue également par le Jury Régional pour 1978. Cette décoration florissante est très importante et nous permet de jouer notre rôle sur le plan touristique.

La saison 1978 pour le camping est également un succès. Que les bénévoles chargés de la gestion de cet ensemble soient remerciés. La fréquentation importante de l'équipement a incontestablement des "retombées économiques" sur la vie locale et nous permet de mieux nous faire connaître tant en France qu'à l'étranger.

Notre commune a eu les honneurs de la télévision à l'occasion du tournage de l'émission "Les Musiciens du Soir". En février prochain sera tournée une nouvelle émission par F.R. 3. qui passera sur le réseau national. Elle se déroulera entièrement à St-Julien à la Salle des Fêtes avec la participation de la population.

Sur le plan animation, l'ensemble des associations ont joué leur rôle, au cours de cette année 1978. Le calendrier des manifestations est tel qu'il nous permet de nous présenter comme une commune vivante. Des efforts sont encore à faire sur ce plan, en particulier pendant la période d'été, si l'on veut maintenir le volume de touristes actuel. Il est à souligner également la participation de plus en plus importante de la population aux cérémonies officielles telles que le 14 juillet et le 11 novembre.

Nous avons eu, cette année encore, à souffrir de difficultés d'approvisionnement en eau potable cet été. Ce problème est un souci important pour votre Municipalité. Une étude est actuellement en cours qui devrait permettre, dans les années à venir, de ne plus avoir à vous restreindre pendant cette période.

Nous sommes également en train d'étudier un nouveau système de ramassage des ordures ménagères et de traitement. En effet, à partir de Juillet 1980 nous serons obligés de traiter les déchets et non de les stocker en décharge comme nous le faisons actuellement. Il sera fait appel à la discipline de chacun pour respecter les conditions impératives que nous serons amenés à mettre en place.

Avec ce bulletin vous est remis un document réalisé par votre Conseil Municipal qui vous permettra d'avoir une idée complète de la situation de notre commune. Les statistiques ont été relevées en Janvier 1978.

III - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX ANNEE 1978

Un certain nombre de programmes de travaux ont été réalisés au cours de cette année. Il est intéressant de les rappeler et de vous en communiquer le coût :

PROGRAMMES	COUT	FINANCEMENT		
		Subventions	Emprunt	Fonds Libres
- <u>VOIERIE</u>				
Aménagement Chemin de Mainbeuf (Novembre 78)	120.000	40.000	60.000	20.000
Gontournement du Calvaire	17.700		17.700	
- <u>TELEVISION</u>				
Station et voie d'accès (Novembre 78)	198.000	190.800		7.200
- <u>ASSAINISSEMENT</u>				
3ème tranche La Condamine (Mars 78)	275.000	123.750	151.250	
- <u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>				
Ecoles Publiques réfection éclairage réfection peinture	22.173	5.580		16.593
Mairie réfection secrétariat et salle du Conseil.	17.000			17.000
Salle des Fêtes Dalle salle derrière podium (décembre 78)	16.000			16.000
<b>TOTAL</b>	<b>665.873</b>	<b>360.130</b>	<b>228.950</b>	<b>76.793</b>

- Travaux divers réalisés par les Employés Municipaux :

- Aménagement Communication entre l'ancien et le nouveau cimetière.
- Démolition vieux batiments à l'immeuble Salle des Fêtes.
- Peinture des barrières métalliques des places et batiments de la commune.
- Travaux d'entretien permanents : W.C. nettoyage des rues, lavoirs et voierie communale, entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, entretien des espaces verts et du fleurissement...

V - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES FETES ET DU TOURISME

Cette commission s'est chargée en 1978 de l'organisation des manifestations officielles, mais également d'actions spéciales axées plus particulièrement sur le "logement".

14 JUILLET 1978

En plus des cérémonies traditionnelles, il faut rappeler la remise officielle du drapeau à la section des Anciens d'Algérie, de notre commune. Egalement la remise des médailles d'Anciens Combattants à 17 membres de cette association. Quatre pompiers volontaires se sont vus remettre des médailles en fonction de leur nombre d'années de service au Corps Municipal.

EXPOSITION ARCHITECTURALE

Avec le 14 Juillet s'ouvrait une exposition architecturale dans les locaux de la Mairie qui devait se terminer le 16 septembre. Elle présentait différents aspects de la construction et avait pour but de sensibiliser la population aux problèmes "d'intégration" dans le site tant en matière de restauration qu'en "neuf". Elle était accompagnée de deux "journées de sensibilisation" au cours desquelles étaient offertes toutes les informations nécessaires avec la participation d'architectes, de banquiers et de techniciens du bâtiment. Il est à regretter d'ailleurs, que trop peu de gens aient profité de ces "conseils", tant le problème du logement est crucial sur notre commune.

11 NOVEMBRE 1978

Cette année eet anniversaire prenait une dimension particulière. Il était le soixantième et il était normal que cette manifestation, compte tenu de l'âge avancé des Anciens de 14/18 encore parmi nous, soit un hommage spécial à leur courage.

Au cours de la cérémonie, il leur a été remis une médaille commémorative offerte par la commune et un repas a été organisé dans les locaux de l'Hospice en leur honneur. Ils y étaient conviés avec leurs épouses en compagnie de Monsieur le Maire, d'un Conseiller Municipal et des Présidents des Anciens Prisonniers et Associations. A noter que le "champagne" leur a été offert par ces deux Associations. ils ont eu ensuite la possibilité de visiter l'exposition sur la Première Guerre Mondiale à la Salle des Fêtes de Bourg-Argental.

REPAS DES ANCIENS

Il a eu lieu cette année le 8 Janvier. Il réunissait un grand nombre de plus de 70 ans. Pour 1979, c'est le 7 janvier qu'il sera offert. L'animation y sera assurée par des membres du Groupe Auvergnat GERGOVIA. Il y a lieu de remercier tout particulièrement le Syndicat d'Initiatives du dévouement dont il fait preuve dans cette organisation.

VI - INFORMATION SUR L'HOSPICE DE SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

Il est intéressant de rappeler un peu l'historique de cet établissement.

C'est en 1850 que fut fondé l'Hospice de Saint Julien Molin Molette. Les époux Michel PRE firent don de leur maison, de leurs meubles et de linge (Maison ORIOL Georges au Faubourg). Une autre bienfaitrice, Marie COIN y fait venir les religieuses et se charge de leur entretien. Cet hospice fonctionne dans ce bâtiment des époux PRE jusqu'en 1910. En effet à cette date s'achevait le nouvel hôpital qui fut inauguré le 11 Novembre 1910. En 1933 fut créée une maternité qui ne fonctionne plus actuellement. La pharmacie, également a été fermée en 1950. Les religieuses ont aussi quitté la maison. Cet établissement est actuellement géré par un Conseil d'Administration de 5 membres dont le Président en est obligatoirement le Maire.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Président : J.M. GAGET Maire

Membres : J. ESCOFFIER

: Madame PEYRAVERNEY

: H. BUISSON

: B. VERNET

La situation actuelle de l'Hospice est la suivante :

Nombre d'emplois permanents : 16

emploi remplaçant : 1

Services attachés à l'établissement :

1 médecin

1 dentiste

1 pédicure

1 kinésithérapeute

La capacité de l'établissement est de 54 lits. Le coefficient d'occupation est pratiquement de 100% tout au long de l'année. Il peut recevoir des pensionnaires valides et invalides.

La gestion est entièrement autonome. les recettes provenant des frais de séjour des pensionnaires payants ou assistés. La commune n'offre que sa garantie en cas d'emprunt.

Une vente de meubles anciens a eu lieu le 5 Novembre dernier. Son produit est entièrement consacré à des investissements pour l'amélioration des bâtiments. Actuellement s'achèvent les travaux d'installation d'un ascenseur monte-malades dont le coût s'élève à 230.000,00 F. Le financement en est assuré par une subvention du Département de 68.500,00F et d'emprunts couvrant la différence.



## VII - CIMETIERE COMMUNAL

Un nouveau cimetière est mis à la disposition des administrés de la Commune. une communication avec les anciens cimetières a été aménagée ainsi qu'un parking de stationnement.

Une première tranche est d'ores et déjà disponible qui se compose de la façon suivante :

- 13 concessions perpétuelles
- 62 concessions cinquantenaires
- 73 concessions trentenaires

Les prix de ces concessions ont été fixés par délibération du Conseil Municipal et sont les suivants :

- Concessions perpétuelles : 500,00 le M2 (5 M2 obligatoires)
- Concessions cinquantenaires 250,00 le M2 (4 M2 minimum)
- Concessions trentenaires 150,00 le M2 (2 M2 minimum).

Pour les concessions perpétuelles la construction d'un caveau est obligatoire.

Actuellement 3 concessions perpétuelles sont vendues.

Pour tous renseignements et acquisitions s'adresser en Mairie.

-----

## VIII - AMBULANCE DU CORPS DE SAPEURS POMPIERS

Depuis deux ans notre Corps de Sapeurs Pompiers est équipé d'une ambulance. Elle est destinée à acheminer sur le Centre Hospitalier d'Annonay unique tous les blessés de la Route ainsi que les accidentés en général.

Toutefois, dans des cas particuliers, le médecin peut être amené à demander son concours en fonction de l'urgence du transfert en Centre Hospitalier. Il est seul habilité à prendre cette décision et délivre à la famille un certificat qui doit être remis aux pompiers qui assurent le transport.

Les familles ne sont pas facturées et de ce fait bénéficient d'un service de la collectivité. D'autre part, cette ambulance ne doit pas concurrencer les ambulances privées, et les taxis.

A titre indicatif, du 1er janvier 1978 au 30 novembre 1978, 21 sorties ont été effectuées par ce véhicule.

Que les sapeurs pompiers volontaires soient remerciés de leur dévouement dont ils font preuve à chaque intervention.

IX - BILAN DU CAMPING SAISON 1978

La saison 1978 a été marquée par une très nette augmentation de fréquentation par rapport à la saison 1977.

Les chiffres ci-dessous sont la preuve de l'intérêt d'un tel équipement sur notre commune ainsi que de la qualité de la gérance. Il est incontestable également que cet apport de population est bénéfique pour notre cité, tant sur le plan touristique qu'économique.

Les statistiques sont données en nombre d'emplacements et non en personnes. La moyenne de personnes par emplacement est de trois.

-----

Nombre total de locations d'emplacements :	1977	133
	1978	247

Décomposition :	1977	1978
FRANCE	125	197
ETRANGER	8	50

Décomposition France par départements

Départements	1977	1978
- Loire	75	81
- Rhone	16	25
- Isère	7	7
- Nord	0	5
- Ardèche	8	4
- Seine Maritime	1	4
- Seine	1	3
- Saone et Loire	1	3
- Essonne	4	3
- Doubs	1	3
- Yvelines	0	3
- Maine et Loire	0	3
- Divers	11	53

Décomposition Etranger par Pays d'Origine

Pays d'Origine	1977	1978
- Hollande	4	17
- Belgique	3	10
- Allemagne de l'Ouest	1	8
- Grande Bretagne	0	6
- Suisse	0	3
- Italie	0	3
- Danemark	0	2
- Finlande	0	1

IX - ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie de Saint-Julien Molin Molette	51-51-11
Sapeurs Pompiers Saint Julien Lt FANGET	51-51-68
Sapeurs Pompiers Bourg Argental	52-64-66
Perception de Bourg Argental Avenue de la Résistance	52-63-42
Préfecture de la Loire Saint-Etienne	33-42-45
Centre des Impôts 13 rue des Drs Charcot à St-Etienne	57-40-95
Gendarmerie de Bourg Argental Place Sablons	52-60-20
Parc Naturel du Pilat Moulin de Virieu Pélussin	(74)-59-65-24
E.D.F. Rue Cap. Canson 07100 ANNONAY	(75)-33-21-55

SERVICES SANITAIRES

Docteur JACQUES	Cabinet	51-51-64
	Domicile	51-50-35
Pharmacie DELFORGES	Pharmacie	51-51-69
	Domicile	51-51-63
Madame LOUISGRAND Infirmière ROISEY		(74)-59-63-82
Madame SAGNIMORTE Infirmière MACLAS		(74)-59-38-35
Hopital d'Annonay ANNONAY		(75)-33-42-87
Clinique des Cévennes à ANNONAY		(75)-33-22-32
Maternité de BOURG-ARGENTAL		52-62-32
CENTRE ANTI-POISON de LYON		(78)-54-14-14
Docteur JAMET Vétérinaire à PELUSSIN		(74)-59-62-46
Cabinet Vétérinaire Av. de l'Europe ANNONAY		(75)-33-25-45
Ambulances DENTRESSANGLE à BOURG ARGENTAL		52-64-07
Hospice de Saint Julien Molin Molette		51-50-64
Hospice de Bourg Argental		52-62-32

SERVICES SOCIAUX

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 3 avenue Emile Loubet Saint Etienne.	25-11-33
Caisse Allocations Familiales 3 Avenue Emile Loubet Saint-Etienne	25-22-68
Agence Nationale pour l'Emploi 36, rue Balay Saint-Etienne	25(22-88)

DIVERS

Cure de Saint Julien Molin Molette	51-52-85
Monsieur MEILLER Huissier PELUSSIN	(74)-59-60-32

PERMANENCES EN MAIRIE

- SECURITE SOCIALE Dépôt des dossiers Maladie  
Les mardis de 11 H 00 à 13 H 00 et de 13 H 30 à 15 H 00
- ASSISTANCE SOCIALE DU CANTON Madame MAISSE  
Les 1er et 3ème Vendredis du Mois de 10 H 00 à 12 H 00
- ASSISTANCE SOCIALE DE LA SECURITE SOCIALE Madame GLANDUT  
Le 1er jeudi du mois de 10 H 00 à 12 H 00
- CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE RHONES ALPES (pour les retraités)  
le 4ème Vendredi du mois de 14 H 30 à 16 H 00
- PERCEPTION DE BOURG ARGENTAL  
Calendrier fixé par le percepteur affiché en Mairie
- CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES Mademoiselle DEFOUR  
Permanences fixées par le contrôleur avec avis dans la presse.